

DROIT DES ASSURANCES IARD

Maîtrisez toute l'actualité légale, jurisprudentielle
et les nouvelles pratiques 2026

10 %**DE RÉDUCTION HT**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 15/05/2026
(WEB10)

**FORMATION
HOMOLOGUÉE****CNB**

Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

[**www.efe.fr**](http://www.efe.fr)

AVEC LA PARTICIPATION DE

DAC
DAC BEACHCROFT

DENTONS

HFW

CLYDE&CO

SIGNATURE

**+simmons
simmons**

SQU AIR

Panorama 2026 du droit des assurances IARD



Le 7^e Panorama d'actualité du droit des assurances IARD vous permet de **maîtriser toute l'actualité et les nouvelles pratiques 2026 en droit des assurances IARD**, à Paris ou en distanciel.

- **Déclaration des risques à la souscription et en cours de contrat : quelles nouveautés 2026**
- **Formation et modification du contrat : quelles exigences de preuve en 2026 ?**
- **Périmètre contractuel des garanties : conditions, exclusions, plafonds de garantie, quelle stratégie adopter ?**
- **Périmètre légal de la garantie : inassurabilité, exclusions présumées, garanties obligatoires**
- **Prescription : quelles nouveautés et nouvelles jurisprudences 2026 ?**
- **Assurance incendie, perte de chance, rapport d'expertise amiable, secret médical... Intégrez les conséquences des nouvelles décisions**
- **Maîtrisez les exclusions relatives aux PFAS dans les polices d'assurances**
- **Maîtrisez l'actualité internationale des assurances de dommages**

Cette conférence constitue **une journée unique et exceptionnelle d'analyses, d'échanges et de partages**, animée par **d'éminents Professeurs de droit et Avocats** spécialistes du droit des assurances Incendies, Accidents et Risques Divers, une fois par an.

Johanne COUTIER

Directeur Adjoint

Département Droit des Affaires - Fiscalité - Banque - Assurance



POUR QUI ?

Au sein des compagnies d'assurances, cabinets de courtage, agents généraux, banques, mandataires d'intermédiaires, conseils en gestion de patrimoine, CIF, sociétés de gestion, concessionnaires, agences de tourisme, postes, supermarchés..., cette formation s'adresse aux :

- Responsables juridiques, juristes assurance
- Responsables des risques opérationnels
- Responsables pôle technique, chargés de missions techniques
- Responsables des indemnisations
- Chargés d'études juridiques
- Responsables de l'offre IARD

Au sein des autres structures :

- Responsables assurance
- Directeurs et responsables conformité, Compliance officers
- Avocats

Et toute personne concernée par le conseil et la vente de produits d'assurance IARD

LES ACQUIS

- **Maîtriser les nouvelles pratiques 2026 en matière de droit des assurances IARD**
- **Analyser les nouvelles décisions importantes de l'année et bénéficier du point de vue des praticiens**

POURQUOI ?

Maîtrisez toute l'actualité juridique et les nouvelles pratiques d'assurance IARD

- Nouvelles pratiques 2026 en matière de **déclaration de risques**, nouvelles jurisprudences en matière de **formation et modification du contrat d'assurance**,
- Nouvelles stratégies 2026 sur les conditions, **exclusions et plafonds de garantie**
- **Nouveau périmètre légal de la garantie : inassurabilité, exclusions présumées et garanties obligatoires**
- Nouveautés en matière de **prescription**
- Maîtrisez les **exclusions relatives aux PFAS** dans les polices d'assurance
- **Assurance incendie, perte de chance, rapport d'expertise amiable, secret médical...** Adoptez les nouveaux réflexes indispensables suivant les nouvelles décisions
- Intégrez toute l'**actualité internationale des assurances de dommages**

COMMENT ?

- Documentation remise à chaque participant au début de la conférence.
- Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes les plus exigeantes.
- L'alternance d'exposés et de débats garantit une véritable interactivité.
- Des pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants

PROGRAMME | JEUDI 25 JUIN 2026

JOURNÉE PRÉSIDÉE PAR :



Pierre-Grégoire MARLY

Professeur agrégé des Facultés de droit
Titulaire de la Chaire Assurance du CNAM
Directeur de l'École Nationale d'Assurances

9h00 Allocution d'ouverture par le Président de séance

Pierre-Grégoire Marly

9h15 **Déclaration des risques à la souscription et en cours de contrat : quelles nouveautés 2026 ?**

- En auto
Cass. Civ. 2, 26 juin 2025 et Cass. Crim. 23 septembre 2025
- Fausse déclaration
Cass. Civ. 3, 10 juillet 2025
- Aggravation du risque
Cass. Civ. 2, 19 juin 2025 et 18 septembre 2025



Emmanuèle Lutfalla

Avocat Associé



Alice Decramer

Avocat à la cour

SIGNATURE LITIGATION

10h00 **Formation et modification du contrat : quelles exigences de preuve en 2026 ?**

- Quelles sont les limites à l'inopposabilité du contenu du contrat d'assurance ?
Cass. Civ. 2, 13 févr. 2025
- Le contenu du contrat d'assurance est-il opposable à l'assuré qui déclare avoir été informé de l'existence d'une notice d'information mise à sa disposition ?
Cass. Civ. 2, 23 janv. 2025
- En l'absence de signature des conditions particulières, l'opposabilité du périmètre contractuel inclut-elle celle du plafond de garantie ?
Cass. Civ. 3, 13 nov. 2025
- Dans quelles conditions la prescription biennale est-elle opposable à l'assuré en cas de signature électronique du contrat d'assurance ?
CA Paris, 1^{er} oct. 2025 et CA Poitiers, 27 janv. 2026



Arnaud Molinier

Avocat Associé

SQUAIR

11h00 Café-Networking

11h15 **Périmètre contractuel des garanties : conditions, exclusions, plafonds de garantie, quelle stratégie adopter ?**

- Plafonds
Cass. Civ. 2, 13 février 2025 et 10 juillet 2025
- Définition du risque et des conditions de garantie
Cass. Civ. 2, 28 mai 2025, 8 septembre 2025
- Exclusions, conditions de validité, mise en œuvre et opposabilité
Cass. Civ. 3, 6 mars 2025, Cass. Civ. 2, 6 novembre 2025,
Cass. Civ. 2, 13 mars 2025



Alexandre Regniault

Avocat Associé



Quentin Charluteau

Avocat Associé

SIMMONS & SIMMONS

12h15 **Périmètre légal de la garantie : inassurabilité, exclusions présumées, garanties obligatoires**

- L'inassurabilité des amendes administratives
- Exclusion ou garantie obligatoire des émeutes et des mouvements populaires ?

- Modification L. 121-2 C Ass. par la Loi n° 2025-568
- Faute dolosive et intentionnelle

Pierre-Grégoire Marly

13h00 Déjeuner

14h15 **Prescription : quelles nouveautés et nouvelles jurisprudences 2026 ?**



Pauline Arroyo

Avocat Associé

HFW

15h00 **Contentieux et procédure : les décisions à intégrer en 2026**

- Assurance incendie : le refus de garantie de l'assureur dispense-t-il l'assuré de respecter le délai prévu par l'article L.122 2 ?
Cass. Civ. 2, 13 mars 2025
- Perte de chance : quelle est l'étendue de l'office du juge ?
Ass. plén., 27 juin 2025
- Quelle valeur probatoire attribuer à un rapport d'expertise amiable établi à la demande d'une seule partie ?
Cass. Civ. 1, 9 juillet 2025
- Le secret médical cède-t-il devant le droit à la preuve de l'assureur ?
Cass. Civ. 2, 3 juillet 2025
- Garantie subséquente : un plafond de garantie unique ?
Cass. Civ. 2, 18 sept. 2025
- En cas d'aliénation non déclarée de la chose assurée, l'assureur peut-il opposer à l'acquéreur la résiliation pour non-paiement de la prime ?
Cass. Civ. 2, 6 nov. 2025



Séverine Hotellier

Avocat Associé



Berfin Polat

Avocat à la cour

DENTONS

16h00 **Exclure le risque PFAS : doux rêve ?**

- Maîtrisez les exclusions relatives aux PFAS dans les polices d'assurance : approche « chimique », approche « juridique » et exclusions « globales »
- Quels avantages et limites ? Quels enseignements clés du contentieux sur cette couverture afin de mieux appréhender les perspectives ?



Vladimir Rostan d'Ancezune

Avocat Associé – Partner

DAC BEACHCROFT

16h45 Café-Networking

17h00 **Maîtrisez l'actualité internationale des assurances de dommages**

- Quels enjeux liés au droit applicable et à la compétence juridictionnelle ?
- Maîtrisez l'action directe dans un contexte international
- Clauses FINC et programmes internationaux
- Faites le point sur les décisions notables en droits étrangers



David Méheut

Avocat Associé

CLYDE & CO

17h45 Clôture de la journée

Chaque thème abordé permettra de faire le point sur les derniers textes et la jurisprudence de l'année tout en bénéficiant des conseils de praticiens

Programme non définitif, susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité légale et jurisprudentielle

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 25 juin 2026

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
15/05/2026 (code WEB10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

les acteurs de
la compétence

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

